

Bureaux Régionaux de la MINUSMA

Afin de mettre en œuvre le mandat qui lui est confié par le Conseil de Sécurité, la MINUSMA a établi quatre bureaux régionaux à Gao, Kidal, Tombouctou et Mopti.

Les bureaux régionaux sont constitués des composantes civiles, militaires et de police pour exécuter les activités et les tâches liées au mandat de la MINUSMA dans leurs zones de responsabilité respectives. Les bureaux régionaux sont dirigés par un Chef de Bureau civil qui a la responsabilité de développer des plans de travail intégrés en consultation avec les composantes de la MINUSMA, les autorités locales, les agences, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que les forces de sécurité et de défense maliennes, les mouvements et la société civile.

Le Quartier Général de la MINUSMA est situé à Bamako.

